

Durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans une vallée verdoyante des Pyrénées centrales, à moins de deux lieues de Bagnères-de-Luchon, Barthélemy Estinès tenait un cabaret au village de Cazaux-Larboust. Divers commerces annexes : tabac, boucherie, dépôt de grains, joints aux revenus de quelques pièces de terre, lui donnaient une assez large aisance, mais Estinès était un ivrogne invétéré, et son intempérance était proverbial.

Il avait eu cinq enfants, trois garçons et deux filles : les trois aînés étaient partis s'établir en Espagne, la quatrième était morte en bas âge ; seule la cadette, Catherine, vivait auprès de ses parents.

En 1780, Barthélemy perdit sa femme et, moins de dix mois plus tard, la remplaça par une jeune fille à peine majeure ; Dominique Fontan, bien décidée à profiter de la fortune de celui qu'elle acceptait malgré son âge et ses défauts.

Pour Catherine, l'existence, jusqu'alors calme et douce au foyer familial, devint un enfer. L'influence de sa nouvelle épouse fut si décisive sur le septuagénaire, que Dominique parvint à le détacher totalement de sa fille. Finalement chassée du travail quotidien de la demeure, Catherine fut contrainte d'aller chercher du travail au dehors pour gagner sa vie.

Dominique, qui rêvait d'obliger sa belle-fille à rejoindre ses frères en Espagne, cherchait par on ne sait quelles calomnies à discréditer la jeune fille aux yeux du curé du village. On persuada Jeanne Minotte, que son mari était l'amant de la jeune fille.

Le 25 juillet 1784, jour de fête à Cazaux, de nombreux parents et amis étaient réunis autour de la table de Barthélemy Estinès. Après un copieux repas, Dominique fut prise d'un violent malaise et mena un grand tapage autour de l'incident, affirmant que sa belle-fille avait voulu l'empoisonner et Barthélemy finit par en être persuadé.

L'abbé Latour, crut que réellement Catherine avait tenté d'empoisonner sa belle-mère et il lança contre elle une sorte d'anathème. Le dimanche, il refusa de célébrer la messe tant que Catherine ne serait pas expulsée de l'église.

Le jeudi, Barthélemy Estinès descendit à Montréjeau, afin d'y traiter ses affaires. Il se mit en route, bien que déjà fort mal en point, se plaignant des intolérables douleurs d'entrailles... Ne venait-il pas justement d'achever, à lui seul en quinze jours, un tonneau de cette anisette espagnole ? Estinès pria le barbier-chirurgien Guillaume Mounic, de venir le voir le soir même, dès son retour.

A Montréjeau, ses douleurs redoublèrent et il s'en plaignit à plusieurs villageois. Lorsque, de retour chez lui, le chirurgien vint le visiter, il lui conseilla simplement de rester à la diète. Le lendemain, une inflammation importante se manifesta à la jambe du malade.

Huit jours s'écoulèrent ainsi, au cours desquels Estinès annonçait qu'il sentait sa mort prochaine. Absence tout le jour, puisqu'elle travaillait au dehors, Catherine s'empressait le soir auprès de son père pour le soigner. Le vendredi 21 janvier 1785, alors que la jeune fille rentrait à la nuit tombée, elle trouva sa belle-mère donnant un bol de bouillon à son père. L'aspect physique de celui-ci la bouleversa au point qu'elle s'enquit avec inquiétude de son état :

« Il est empoisonné, répondit simplement Dominiquette. »

A ces mots, Catherine cours affolée, vers le village quérir un prêtre ; mais se souvenant soudain que c'est son ennemi Latour qui l'accueillerait, elle s'arrête interdite, pendant que Barthélemy achève de mourir, entouré de sa femme, du chirurgien Mouric et de quelques voisins.

« Il est empoisonné, déclare Dominiquette ; empoisonné par l'arsenic que sa fille a versé dans son bouillon. Je l'ai parfaitement vue hier soir tandis qu'elle ne se doutait pas que je la surveillais. »

Le chirurgien soulevant la paupière du défunt, ne peut que déclarer lui aussi, la mort par empoisonnement.

La nouvelle de cette mort, très vite répandue malgré l'heure tardive, se propage jusqu'au presbytère où Latour fait aussitôt appeler l'un des consuls de Cazaux. Après un mystérieux conciliabule, il l'envoya remettre un message à Me Bertrand Laguens, fils du substitut royal de Rivière, lui-même suppléant-survivancier de son père.

Barthélemy Estinès, décédé ; les autorités sont prévenues...où presque. Bertrand Laguens ne jugea pas utile d'informer le juge, signa un réquisitoire au nom de son père, puis informa le substitut en titre de ce qu'il avait fait.

Le 24 janvier, les deux Laguens, père et fils, arrivèrent à Cazaux. Le cadavre était encore sur son lit. Le barbier-chirurgien fut invité avec un de ses confrères, Thomas Soudane, à ouvrir le corps. Cette singulière autopsie fut bâclée en un clin d'œil. Thomas, ayant découvert le « poumon calciné et un grand engorgement sur le foie », conclut qu'il s'agissait bien d'une mort criminelle.

Un témoin se présenta spontanément pour déclarer que la veuve Estinès lui avait dit que son mari avait été empoisonné par sa fille, et pour preuve il présenta le morceau de viande qui avait, paraît-il servi à préparer le bouillon ; le chirurgien reconnu, dans la présence de grain blanc, la trace du poison.

Ainsi, Catherine Estinès se trouva accusée du crime de parricide et, décrétée de prise du corps, elle fut aussitôt conduite dans la prison de Saint-Gaudens.